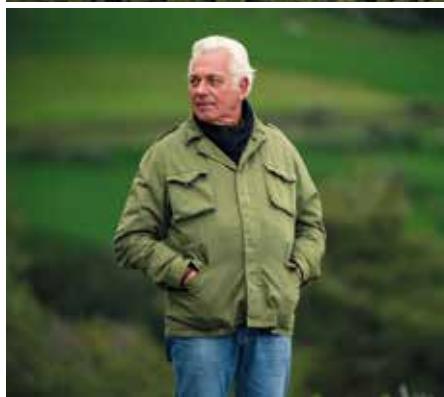


SENSIBILISER LES CITOYENS AUX ENJEUX DE LA FILIÈRE FORêt-BOIS



Dans l'émission *Notre Forêt Demain*, en partenariat avec France Bois Forêt, Stéphane Thébaut explore le patrimoine forestier français et s'intéresse aux enjeux avec des professionnels du bois. Ils sont forestiers, industriels, chercheurs, scientifiques qui vivent et qui préparent « la forêt de demain ». À suivre sur C8 – Lire en page 22.



Ensemble pour une forêt durable et du bois responsable

Actualité des programmes soutenus par l'Interprofession nationale France Bois Forêt





3 LE MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Jean-Michel Servant, président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt (FBF)

ÉDITEUR :

FRANCE BOIS FORêt -
120 AVENUE LEDRU-ROLLIN -
75011 PARIS - FRANCEBOISFORET.FR

SERVICE GESTION CVO :
03 28 38 52 43

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
JEAN-MICHEL SERVANT

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO :
MAXIME CHAUMET,

JEAN-EMMANUEL HERMÈS,
SABRINA ADAM, HENRY DE REVEL,

FLORENCE FOURNIER, JEAN LOEPER,
ERIKA VÉRON

RÉALISATION :
ÉDITIONS DES HALLES

RÉDACTION :

VOLODIA OPRITCHNIK

MAQUETTE :

DAPHNÉ SAINT-ESPRIT

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :
ÉNERGOCRAD

ADMINISTRATION :

10 RUE DU PROGRÈS - 93100 MONTRÉUIL -
D.CHATELAIN@EDITIONS-DES-HALLES.FR

PHOTOGRAPHIE ET IMPRESSION :

AUBIN IMPRIMEUR - CHEMIN DES DEUX-
CROIX - CS70005 - 86240 LIGUGÉ -

AUBIN IMPRIMEUR PARTICIPE

À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
ET A REÇU LE LABEL IMPRIM'VERT -

LA LETTRE B EST IMPRIMÉE SUR PAPIER PEFC

TIRAGE :

24 000 EXEMPLAIRES - N° ISSN : 2267-4632

DÉPÔT LÉGAL :

3^e TRIMESTRE 2023

EN COUVERTURE :

DANS L'ÉMISSION « NOTRE FORêt
DEMAIN », STÉPHANE THÉBAUT EXPLORE

LE PATRIMOINE FORESTIER FRANÇAIS
ET S'INTÉRESSE AUX ENJEUX AVEC

DES PROFESSIONNELS DU BOIS.

À SUIVRE SUR C8.

PHOTOS : CREATIVE PROGRAM

CE NUMÉRO EST ROUTÉ AVEC L'OUVRAGE
« QUESTIONS-RÉPONSES »
FORêTS, BOIS ET PATRIMOINE



3 LE MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Jean-Michel Servant, président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt (FBF)

SYLVICULTURE ET AMONT FORESTIER

4 Le RMT Aforce, un bilan annuel bien rempli

6 Europe : vente de bois, mode d'emploi

TRANSFORMATION ET USAGES DU BOIS

8 Construction et aménagement : le *Catalogue des produits en bois français* est sorti.

11 France Douglas : une dynamique au service de toute la filière

15 Du bois et des Jeux - France Bois 2024

ÉCONOMIE

18 Un marché de la construction bois qui tire son épingle du jeu

COMMUNICATION - PROMOTION TECHNIQUES

22 *Notre forêt demain*, une diffusion multimédia

27 À la découverte des métiers de la forêt et du bois

CVO

29 Quelques rappels et cas particuliers

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX

30 Le *papier de Florence...* sur le DIGITAL



Paris, le 12.09.23

Chers lecteurs, chers collègues,

le 30 août dernier, au nom de la Nation, le président de la République a rendu un émouvant hommage au général Jean-Louis Georgelin, décédé accidentellement en montagne, au moment où les charpentiers commencent à lever les premières pièces en chêne de la charpente du chœur de Notre Dame de Paris, dont le Général dirigeait la reconstruction. Nous tous, forestiers, scieurs, donateurs avons eu l'honneur de le servir à notre façon pour reconstruire « la forêt » avec les chênes exceptionnels produits par la longue tradition de la sylviculture française. Son souvenir restera pour nous tous attaché à cette œuvre.

▲ Remise du rapport « Objectif Forêt » à Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture avec Sylvestre Coudert, président du comité « gestion durable des forêts » du Conseil supérieur de la Forêt et du Bois et Jean-Michel Servant, président de France Bois Forêt.

Comment sera la forêt de demain ? Le rapport *Objectif Forêt* remis le 26 juillet au ministre de l'Agriculture par Sylvestre Coudert, président du comité « gestion durable » des forêts du Conseil supérieur de la Forêt et du Bois, prévoit un effort de 8 à 10 milliards d'euros sur les 10 prochaines années pour le renouvellement forestier. Il s'agit de concrétiser le projet de planter 1 milliard d'arbres en 10 ans pour adapter nos forêts au changement climatique, alors que la planification écologique a fait du secteur forêt-bois un de ses 3 chantiers stratégiques. La mise en place des moyens avec un fonds pérenne est attendue pour la rentrée.

Depuis 2 ans, nos entreprises de transformation ont engagé plus de 2 milliards d'euros d'investissement pour augmenter nos capacités de production de produits bois et répondre aux besoins de décarbonation de la société, confirmant la contribution de notre filière à la réindustrialisation de la France autour de l'industrie verte, et positionnant le bois comme matériau d'avenir. **Car tout est lié ; c'est cela structurer une filière.**

Pourtant, à l'échelle mondiale les incendies de forêt ont encore fait l'actualité de l'été. En France, c'est maintenant au tour des sapins pectinés d'être attaqués par la sécheresse et les scolytes. La récurrence des crises semble devenir la norme et nous oblige à revoir l'organisation de nos chaînes de valeur et **renforcer notre solidarité.**

Notre forêt demain. Le titre de la série d'émissions TV dont notre interprofession est partenaire résume bien l'ambition de **notre projet collectif tourné vers l'avenir.** Depuis cette année, notre communication se renforce alors que la société s'interroge. Après l'émotion, des émissions plus pédagogiques et moins polémiques commencent à voir le jour sur des médias grand public, comme récemment « Brut » ou même le service public avec « Le monde de Jamy ». La presse écrite multiplie aussi les dossiers sur la filière forêt bois, signe de cet intérêt. Mais il faudra encore être patient avant de corriger toutes les idées reçues ! Le 4 septembre, en fixant **l'objectif pour chaque collégien d'avoir planté un arbre**, le président de la République met à nouveau l'accent sur l'importance du renouvellement forestier. Saisissons cette opportunité ; nous nous sommes immédiatement portés volontaires pour prendre part à ce programme !

Notre forêt demain. C'est par la sylviculture que nous produisons le bois utile aux hommes. La forêt est le principal refuge de biodiversité terrestre ; nous l'entretenons et la régénérons. C'est avec la pompe à carbone de la forêt et les usages décarbonant du bois que nous contribuons à lutter contre le changement climatique. **Notre utilité sociétale collective s'articule autour de ces 3 dimensions.**

Enfin, je tiens à remercier Jean-Emmanuel Hermès, directeur général de France Bois Forêt depuis plus de 13 ans, à qui nous dirons « au revoir » fin septembre après la prochaine AG de France Bois Forêt, pour son engagement constant et son dévouement au service de notre organisation et plus largement de notre filière. Je vous encourage à lui témoigner, comme je le fais ici, votre gratitude.

Je nous invite à poursuivre notre route en commun. « Quand il y a une volonté, il y a un chemin ». **Grâce au bois issu de nos forêts, grâce aux hommes et aux femmes passionnés que vous êtes, engagés au quotidien, nous reconstruisons l'avenir.**

Jean-Michel SERVANT,
président de FRANCE BOIS FORÊT

Le RMT Aforce : un bilan annuel bien rempli

Le réseau pluridisciplinaire dédié à l'adaptation des forêts au changement climatique a renforcé son implication en matière de recherche, de développement et de sensibilisation des professionnels de la forêt. Avec le soutien de France Bois Forêt, aux côtés du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

▼ Plantation après coupe définitive d'épicéa. Test de comportement pour 8 essences : pin maritime, calocèdre, chênes, sapin de Bornmüller, cèdre de l'Atlas, séquoia toujours vert. Stations typiques de Champagne humide. Essai entouré d'une clôture électrique. Praslin (Grand Est) pour CNPF Grand Est



Photo : Sylvain Gaudin

En sa quatorzième année d'existence, le réseau mixte technologique (RMT) Aforce n'a pas chômé : « *Aide au diagnostic, expérimentation sur les essences, développement de méthodes et outils d'aide à la gestion, formations... Plusieurs actions de communication ont été menées en parallèle pour valoriser les projets et l'appropriation de leurs résultats* », résume Cécile Nivet, animatrice du réseau.

ClimEssences : choisir les essences de demain

Porté par le RMT, ce programme met à disposition des forestiers des aides pour le choix des essences en contexte de changement climatique. Le développement du site s'est poursuivi pour intégrer de nouvelles données relatives aux essences et au climat.

Un réseau d'essais pour identifier le matériel génétique du futur

Le réseau d'expérimentation Espérance vise à identifier rapidement et collectivement le matériel génétique du futur. Il doit aider à évaluer les capacités de nouvelles essences/provenances, en particulier en termes de taux de survie et de croissance. « *Le réseau compte actuellement une petite quinzaine de sites installés dans des zones à enjeux. Ils sont organisés selon trois protocoles d'évaluation standardisés : tests d'élimination, tests de comportement, îlots d'avenir. Le travail va se poursuivre, notamment à travers le développement d'une plateforme informatique de partage des données et l'organisation logistique de la production du matériel végétal peu disponible* », indique Cécile Nivet.

PROGRAMME

Ref. FBF : 22RD1157
Budget FBF : 110k€



► Juillet 2023 - Visite test Esperence de l'Hermitain (35 essences).

Deux appels à projets en un an !

Deux appels à projets ont été lancés en 2022 pour consolider les outils existants et développer de nouvelles approches sur des sujets clés de l'adaptation, comme l'évolution de la vulnérabilité au feu des peuplements, l'effet de la sylviculture sur la sensibilité des arbres à la sécheresse, l'étude du mélange d'essences, la centralisation des données relatives aux matériels forestiers de reproduction, l'enrichissement des fiches autécologiques des essences ou la compréhension des freins et leviers à l'évolution des pratiques de gestion. « *Au total, dix projets collaboratifs ont été retenus pour un montant de subventions accordées de 320 586 €, soit environ 37 % du coût total des projets, en mobilisant des financements issus notamment des ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie, de France Bois Forêt, de l'Ademe... », précise Cécile Nivet.*

Une sensibilisation ambitieuse

Depuis ce printemps, le RMT Aforce diffuse chaque semaine, une vidéo de trois minutes valorisant les productions du réseau et l'expertise de ses partenaires. Aforce a également organisé, avec France Nature Environnement, un séminaire en ligne sur « La génétique évolutive au service de la gestion et de la conservation des forêts », en décembre 2022.

Les politiques publiques interrogent le RMT

Les experts du RMT ont enfin été mobilisés, en mars 2023, par le Comité spécialisé « Gestion durable des forêts », en amont de la publication par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire du rapport *Objectif forêt*. Ce dernier vise la constitution de forêts plus résilientes, par renouvellement ou enrichissement, sur 1,5 à 1,7 million d'hectares au cours des dix prochaines années. ◆

Europe : vente de bois, mode d'emploi

Fransylva a étudié les techniques de commercialisation des pays de l'arc alpin et formulé des propositions pour adapter les pratiques commerciales aux besoins du marché.



Photo : MPBois

- ▼ La plupart des ventes se font aujourd'hui « en bord de route ».

Esence, valeur de l'arbre, qualité du bois, conditions d'exploitation, accès, composition des lots de grumes sont autant d'éléments qui influent sur les prix de vente. Et ce ne sont pas les seuls. « *Les prix du bois dépendent aussi de la manière dont il sera transformé* », rappelle Eric Toppan, directeur général adjoint de Fransylva. Le bois étant un produit de plus en plus recherché et qui s'échange beaucoup, le prix du bois acheté en France est souvent indexé sur le prix de marché mondial. Cette situation a conduit Fransylva à évaluer l'efficacité économique des modes de commercialisation des bois ronds en Europe. Objectif : en tirer les bonnes pratiques applicables au commerce de bois français. Financée par France Bois Forêt, l'étude a été confiée à Wood Consulting et à l'ingénieur forestier Lucas Ellens. Elle s'est focalisée sur les pays de l'arc alpin : Allemagne, Autriche, France, Italie, Slovénie et Suisse.

Conserver la valeur ajoutée sur son territoire

En Allemagne et en Autriche, sciage et transformation sont assurés par de grandes entreprises. Cette concentration permet de suivre l'évolution du marché local, de limiter les exportations et de conserver, localement, la valeur ajoutée issue de la transformation. En prise avec des forêts au peuplement plus divers que ceux des pays du nord, Slovénie et Italie ne disposent pas d'entreprises de taille comparable aux groupes allemands et autrichiens. Une partie de leur ressource résineuse doit donc être exportée vers ces pays pour être valorisée. « *La France se situe entre ces deux modèles* », note Eric Toppan.

Quels modes de commercialisation choisir ? Courantes en France, les ventes par appel d'offre permettent de valoriser au mieux les bois de qualité et d'assurer transparence et ac-

PROGRAMME

Réf. FBF : 21RD1463
Budget FBF : 40k€

cessibilité aux ventes. Mais, relève l'étude, « elles sont chronophages, favorables à l'export des grumes et ne permettent pas le développement des contrats d'approvisionnement ». Les professionnels suisses, allemands et autrichiens leur préfèrent les contrats d'approvisionnement annuels avec renégociation des prix tous les 3 à 12 mois pour s'aligner avec les prix de marché.

Rendre la filière plus résiliente

Dans les pays étudiés, les ventes sur pied tombent en désuétude. En effet, de grandes industries de première transformation ne disposent pas d'équipes de bûcheronnage et les propriétaires souhaitent s'occuper eux-mêmes de l'exploitation et du débarquement. La plupart des ventes se font donc « en bord de route ». A contrario, les petites scieries spécifiques françaises, italiennes et slovènes préfèrent acheter les bois sur pied pour les exploiter elles-mêmes.

Quelles préconisations peut-on formuler ? Les auteurs de l'étude recommandent de développer des entreprises de toutes tailles à l'échelle régionale pour rendre la filière plus résiliente aux aléas systémiques. Un accompagnement devra être proposé aux scieurs afin de les aider à développer des activités complémentaires (collage, menuiserie). Les rapporteurs préconisent de soutenir l'installation d'exploitants forestiers pour faciliter la vente de bois façonnés dans les régions reculées et répondre ainsi à la demande des scieries locales. Ces transformations pourraient être facilitées par le développement des contrats d'approvisionnement. Ce qui implique de soutenir les scieries qui devront accroître leurs capacités de stockage.



Photo : Atlanbois

▲ Le prix du bois, produit de plus en plus recherché, est souvent indexé, en France, sur le prix de marché mondial.



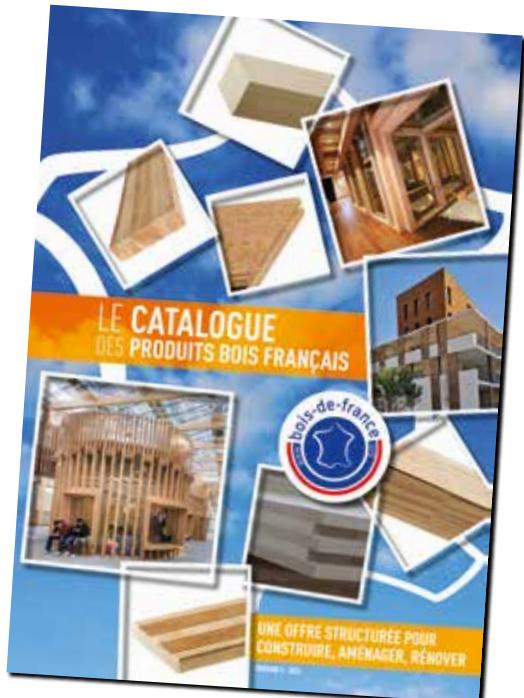
Photo : Atlanbois

▲ Soutenir les scieries locales pour qu'elles accroissent leurs capacités de stockage rendrait la filière d'approvisionnement plus résiliente.

Construction et aménagement

Le catalogue des produits en bois français est sorti

La FNB met à jour son *Catalogue des produits bois français* pour la construction et l'aménagement intérieur et extérieur. Un ouvrage indispensable aux donneurs d'ordre.

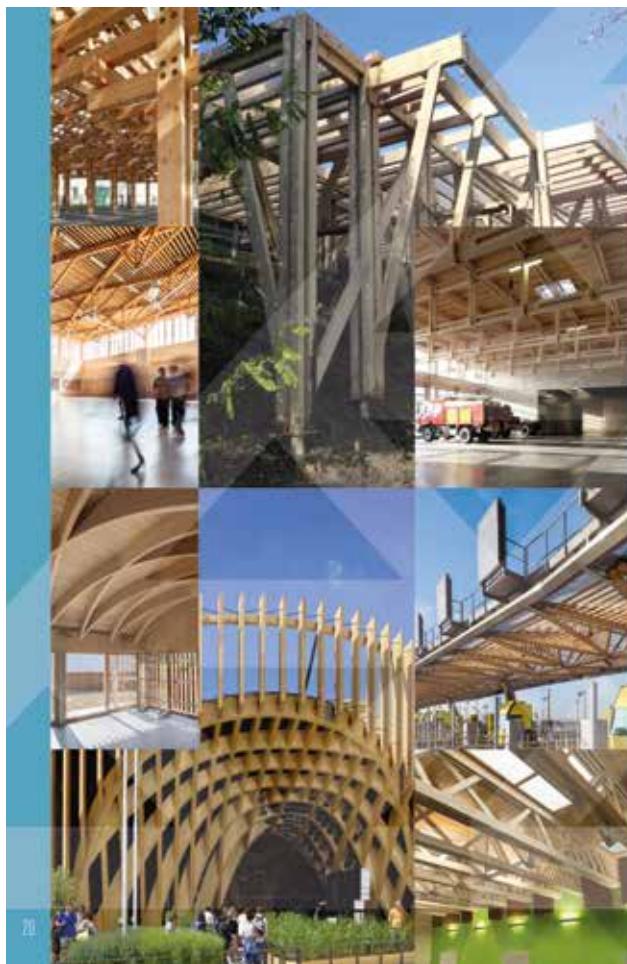


L'entrée en vigueur, début 2022, de la Réglementation environnementale – RE 2020 et la publication des décrets d'application de la loi Agec sur le diagnostic des produits-matériaux-déchets (PMD) incitent maîtres d'œuvre et d'ouvrage à opter pour les matériaux dont l'empreinte carbone est la plus légère. Renouvelable, biosourcé, stockant le carbone et réutilisable, le bois coche toutes les cases. Reste à convaincre les professionnels de la construction, de la décoration et de l'aménagement extérieur : architectes, architectes d'intérieur, designers, dirigeants des bureaux d'études, paysagistes...

À leur attention, la Fédération nationale du bois (FNB) a mis à jour son *Catalogue des produits bois français*. Cofinancé par France Bois Forêt, cet ouvrage didactique et agréablement illustré présente l'offre des produits en bois de France avec leurs usages.

Le pari de l'exhaustivité

Pour sa troisième édition, le *Catalogue des produits bois français* fait peau neuve. L'ouvrage fait notamment le pari de l'exhaustivité, pour les usages extérieurs et intérieurs, disponibles en métropole. « Il n'existe pas de document structuré présentant l'ensemble de l'offre de produits bois français »,



PRODUITS DE STRUCTURE



Les charpentes et les menuiseries nécessitent essentiellement des poteaux, poutres, montants, traverses, solives, pannes et chevrons. Ces produits peuvent être en bois brut (BBS, BRS) ou en bois reconstitué (BMA, BMR, BLC). Les panneaux massifs lamellés-croisés (LCL) font partie des solutions innovantes disponibles, utilisées notamment pour les plateformes bois de moyenne et grande hauteur (murs, planchers, etc).

BOIS BRUT FRAIS DE SCIAGE	24
BOIS BRUT SEC - BBS	26
BOIS DE FERMETTE	28
BOIS RABOTÉ SÉCHÉ - BRS	30
BOIS D'OSSENATURE	32
BOIS MASSIF ABÛTÉ - BMA	36
BOIS MASSIF RECONSTITUÉ - BMR	38
BOIS LAMELLE-COLLE - BLC	40
PANNEAU BOIS LAMELLE-CROISÉ - CLT	42

POINTS CLÉS POUR BIEN CHOISIR

- > Economie
- > Sécurité et durabilité
- > Classe de résistance mécanique
- > Décarbonatation de la chaîne : énergie et de la production, matériaux bios durables
- > Points de vente : distribution à l'agent
- > Services complémentaires
- > Stockage, stockage, filtre, traitement, certification

POINT RELATIVEMENT
• 140 bureaux • • Délai de 27 juillet 2024 jusqu'au 31 janvier 2025

rappelle Ambre Le Ferrec, co-autrice du guide et responsable du pôle seconde transformation de la FNB jusqu'à l'été 2023.

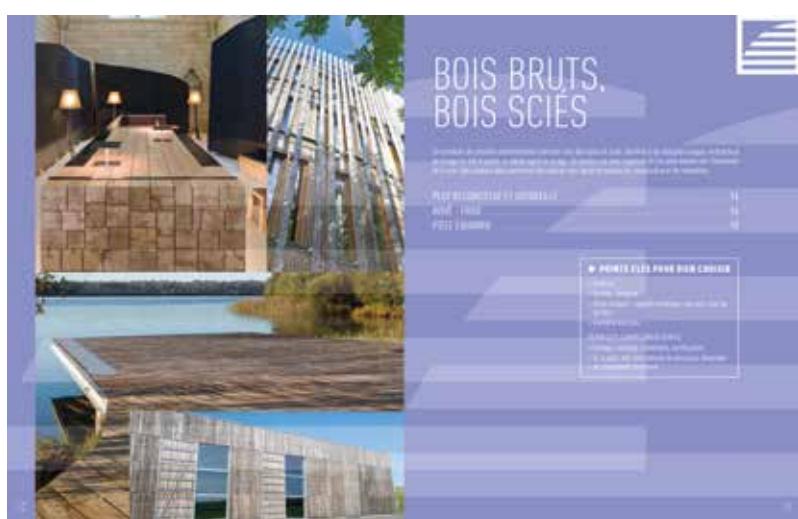
Le catalogue est séquencé en six parties. **Le premier chapitre** souligne les atouts du bois découpé et scié. Brut, ce produit permet de réaliser tous types de travaux de construction et de rénovation : usage industriel, charpente, agencement intérieur et extérieur, menuiserie, ébénisterie, fabrication de parquets, de meubles, d'éléments de cuisine, décoration.

Intitulé « Produits de structure », **le second chapitre** présente les produits bois utilisables en éléments de charpente et d'ossature : poteaux, poutres,

montants, traverses, solives, pannes et chevrons. Ils peuvent être réalisés en bois massif (BBS ou BRS) ou en bois reconstitué (BMA, BMR, BLC), rappellent les auteurs. Les panneaux massifs lamellés-croisés font partie des solutions innovantes, utilisées notamment pour construire les murs, les planchers et les toits des bâtiments bois de moyenne et grande hauteur.

Dédiés à l'enveloppe des bâtiments, **le troisième chapitre** présente les lames de bardage, bardeaux et brise-vue généralement réalisés en bois massif ou en lames de bois collées.

Le quatrième chapitre est dédié à la menuiserie et à l'agencement. Bois



de menuiserie, éléments de porte, carrelets, panneaux en lamellé-collé ou trois plis : ce sont autant d'éléments indispensables à la réalisation de portes, d'escaliers, de plans de travail, de tablettes, de rangements, de mobilier ou d'agencement de magasin.

Le cinquième chapitre traite des solutions dédiées à l'aménagement intérieur. Réalisés en bois massif, abutés ou contrecollés, ces produits sont utilisés en tant que lames de parquets, lambris, plinthes, moulures, panneaux décoratifs ou protections acoustiques. Consacré aux produits de revêtement intérieur, **le sixième et dernier chapitre** fait la part belle aux lames de parquets, lambris, plinthes, moulures, et autres panneaux décoratifs.

À chaque usage sa fiche pratique

Pratique, chaque section présente les domaines d'utilisation des produits, les essences disponibles, les critères de sélection (aspect, performances, résistance à l'humidité services apportés). « *Chaque thématique est complétée par une fiche pratique qui permet d'aller plus loin technique-ment* », précise Ambre Le Ferrec.

Les annexes rappellent les usages offerts par la douzaine d'essences françaises et les performances des produits selon les essences. Elles proposent aussi une sélection de documents (fiches pratiques, ouvrages de référence, guides) et de sites spécialisés. Une fiche explique l'intérêt d'utiliser des bois certifiés.

Le catalogue présente enfin la liste des 23 prescripteurs bois en région, ces professionnels qui accompagnent les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre dans leur projet de construction/réhabilitation de bâtiment ou d'aménagements intérieurs et extérieurs. ◆

France Douglas : une dynamique au service de toute la filière



Photos : France Douglas - F. Morlaix

Créée pour structurer et développer la filière Douglas de l'amont à l'aval, l'association affiche un bilan positif confirmé par un retour d'expérience commandé par France Bois Forêt.

► Le pin Douglas s'étend aujourd'hui sur 420 000 hectares en France.

Créée en 1993 France Douglas est soutenue, depuis 2013, par France Bois Forêt. L'association réunit 200 entreprises, forestières, de la transformation, de la construction, des prescripteurs, ainsi que des organisations professionnelles et des organismes de recherche. Ses actions sont planifiées à travers des programmes d'action de trois ans. « Ces programmes sont organisés en trois axes de travail : renouveler la ressource de Douglas en qualité et quantité, développer l'offre en produits Douglas sur le marché de la construction et

communiquer sur les enjeux de la filière », souligne Sabrina Pedrono, déléguée générale de l'association.

Renouveler la ressource

Répondre au premier de ces enjeux impose de créer un environnement favorable à l'investissement forestier dans un contexte incertain marqué par les conséquences du changement climatique, la gestion des ressources cynégétiques, l'évolution des réglementations environnementales (RE2020) et des besoins

PROGRAMME

Réf. FBF : 22PT1564
Budget FBF : 200 k€



▲ France Douglas participe notamment au programme de recherche « Douglas Avenir » qui vise à renouveler les vergers à graines de Douglas.

▼ Des programmes d'action de trois ans visent notamment à renouveler la ressource de Douglas en qualité et quantité.

de la construction. Dans ce cadre, France Douglas participe notamment au programme de recherche « Douglas Avenir ». Porté conjointement avec l'INRAE, l'ONF et l'institut technologique FCBA, il vise à renouveler les vergers à graines de Douglas, afin de produire des semences adaptées aux futures conditions des massifs métropolitains et de répondre aux

besoins du marché de la construction. Entre 2019 et 2022, France Bois Forêt a cofinancé ce programme à hauteur de 628 000 €.

Préparer l'avenir

En recueillant les attentes des différents professionnels de la filière, l'association a guidé les travaux des

UN RETOUR D'EXPÉRIENCE POSITIF

Mandatée par France Bois Forêt, la société Salva Terra a évalué, en début d'année 2023, le dernier plan triennal de France Douglas (2019-2021). Objectifs assignés: analyser la mise en œuvre et les effets du programme, évaluer l'efficacité de l'usage du financement de France Bois Forêt par l'association et formuler des recommandations. Publié au printemps, le rapport dresse un bilan positif des actions engagées par l'interprofession. « *Les axes d'actions sont cohérents entre eux : des appuis spécifiques en amont et en aval de la filière et un axe transversal de communication visant à vulgariser les travaux de recherche et le suivi normatif, ainsi qu'à animer et fédérer la filière autour d'une vision commune* », note Salva Terra. Reconnaissant la modestie de la taille de l'équipe, le rapporteur estime que « *les objectifs ont été atteints* » dans tous les domaines, malgré la pandémie. L'efficacité des actions engagées reste néanmoins délicate à évaluer. Rien de très surprenant : les programmes sur le renouvellement des plantations, les changements de pratiques des industriels ou l'évolution des pratiques dans le domaine de la construction ne seront quantifiables que dans plusieurs années. Salva Terra recommande donc la poursuite du soutien de France Bois Forêt à France Douglas et un renforcement de la veille européenne, notamment sur les questions de valorisation des productions (graines et produits transformés) et d'intégration de la filière Douglas française au niveau communautaire.



► En recueillant les attentes des différents professionnels de la filière, l'association a guidé les travaux des organismes de recherches en matière d'amélioration génétique et de création variétale.

▼ Les programmes ont également pour objectif de développer l'offre en produits Douglas sur le marché de la construction.

organismes de recherche en matière d'amélioration la génétique et de création variétale. L'association mène aussi des actions visant à harmoniser la communication entre les forestiers et les transformateurs et entre les professionnels et la société. Elle diffuse notamment des cahiers de recommandations sylvicoles, organise des journées d'information auprès des propriétaires forestiers ou des séminaires sur l'intérêt des forêts de plantation avec des ONG comme le WWF et elle est investie dans le fonds de dotation « Plantons pour l'avenir », dédié au financement d'opérations de reboisement.

Ouvrir des perspectives nouvelles

L'association entend également favoriser le développement des capacités de sciage et de transformation du Douglas, mais également élargir le marché à travers le développement de nouveaux produits. « *Nous réalisons dans ce but, pour nos adhérents, une veille normative. Avec les professionnels de la filière, nous mettons régulièrement à jour notre référentiel produits ain-*





▲▼ France Douglas entend favoriser le développement des capacités de sciage et de transformation du Douglas.

LE DOUGLAS EN CHIFFRES



Photo : France Douglas

Présent sur l'ensemble du territoire depuis 1842, le pin Douglas (*Pseudotsuga menziesii*) s'étend aujourd'hui sur 420 000 hectares en France. Il est bien implanté en Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie.

À elles quatre, ces régions concentrent plus des trois-quarts de la surface et du stock sur pied. Relativement jeune, ce massif stocke un volume de bois sur pied de 120 millions de mètres-cubes, dont l'accroissement biologique est estimé à près de 6 millions de m³/an, soit une productivité moyenne de 15 m³/ha/an. Si la récolte de bois d'œuvre a progressé de façon notable au cours des dernières années pour atteindre 3,2 millions de mètres-cubes en 2021 (selon Agreste), le massif français exprimera pleinement ses potentialités à partir de 2035, selon une étude de ressource confiée par France Douglas à l'Institut technologique FCBA. Il sera alors en mesure de mettre à disposition plus de 6 millions de mètres-cubes de bois ronds chaque année. C'est la perspective d'une production de sciages de l'ordre de 2,5 millions de mètres-cubes par an, contre 1,4 million de mètres-cubes en 2021, soit un tiers de la production nationale de sciages de conifères.

si que les fiches de déclaration environnementale et sanitaire. Nous produisons aussi de nombreuses études pour vérifier la compatibilité technique du bois de Douglas avec les besoins du marché », développe Sabrina Pedrono.

Sensibiliser professionnels et grand public

Indispensable complément au travail technique : la communication. En plus de mettre à jour son site internet, l'association produit de nombreux outils médiatiques : films, expositions, événements, publications. Elle assure aussi la promotion du Douglas dans les salons professionnels. Des journées d'information sont également organisées à destination des prescripteurs et des industriels du bâtiment. France Douglas diffuse auprès de ses adhérents le résultat des avancées scientifiques et techniques. Sur les réseaux sociaux, elle répond aux interrogations du grand public. ◆

Du bois et des Jeux



Photos : Hervé Abbadie

Le bilan carbone des Jeux olympiques et paralympiques de Paris sera-t-il, comme prévu, deux fois plus léger que celui des autres olympiades ? Cet objectif repose en partie sur les performances des bâtiments qui seront construits pour l'occasion et qui intégreront, pour la plupart, le matériau bois. Cette nouvelle « discipline » olympique a été portée par France Bois 2024, une équipe projet soutenue par France Bois Forêt.

Audacieuse, la promesse faite par les organisateurs des olympiades de 2024 est de diviser par deux l'empreinte carbone des Jeux olympiques et paralympiques par rapport aux éditions précédentes.

Pour cela, deux voies de décarbonation ont été ouvertes : utiliser un maximum de bâtiments existants ou provisoires (tel le Grand Palais Éphémère) et alléger le bilan carbone des constructions nouvelles. Maîtresse d'ouvrage du Village olympique et paralympique et de la ZAC du *cluster* des médias, la société de livraison des ouvrages olympiques Solideo a favorisé l'emploi des matériaux bas carbone dont le bois est l'une des solutions phares.

- **Aménagement :** Plaine Commune Développement
- **Supervision Jeux de Paris :** Solideo
- **MOA :** Pichet-Legendre
- **Entreprise bois pour les lots PB6 à PB10 :** Gipen-Roux
- **Architectes des lots visités le 9 mai :**
 - PPX Petididier Prioux, architecte coordonnateur de l'ilot PB et architecte des lots PB9 et PB8
 - NZI Architectes, architecte du lot PB10
 - EGA - Erik Giudice Architects de la résidence étudiante et du PE5
- **Surface de plancher :** 47 600 m²
- **Nombre de lits pour les athlètes en phase Jeux de Paris :** 2 700 lits

► Le Village olympique deviendra écoquartier, avec logements, bureaux, pôle de loisirs nautiques, Cité des Arts et de la Culture, hôtel, résidence étudiante et bien sûr commerces et activités en pied d'immeubles.

PROGRAMME

Réf. FBF : 23PC1651
Budget FBF : 153 k€

► Lot PB8 : pour ces trois blocs d'immeubles en R+2 à structures bois, 1 520 m² de façade à ossature bois préfabriquée serviront de support à une vêture en tuile terre cuite et bardage bois.
Architectes : PPX



► Lot PB9 : les bâtiments PB ont une structure bois ou bois-béton : 1 350 m² de plancher bois seront mis en place pour cet immeuble R+4 à structure bois.
Architecte : PPX



Mission accomplie

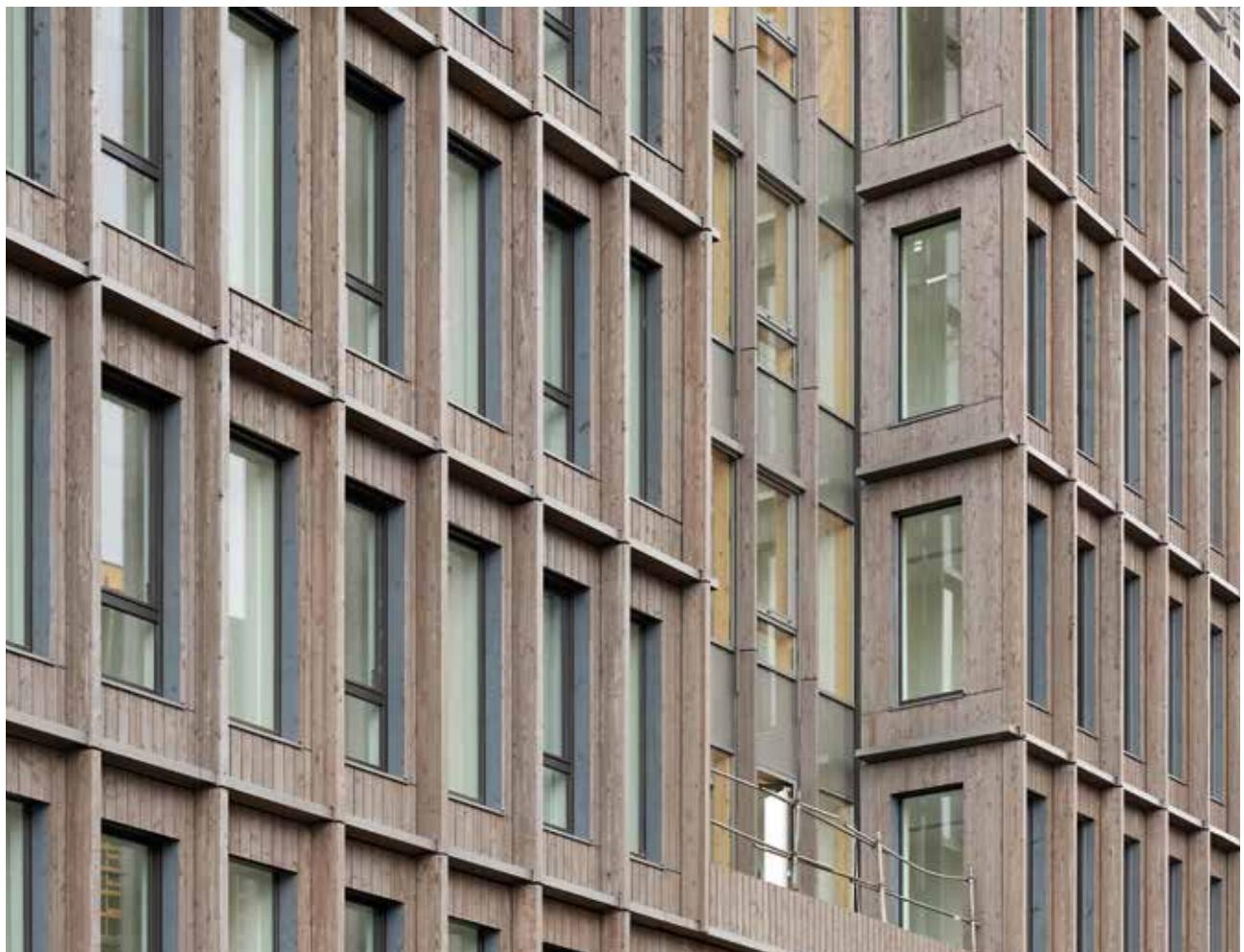
Dans ce contexte, France Bois Forêt et le Codifab ont mis en place et organisé le financement de l'équipe projet France Bois 2024. L'objectif est de favoriser l'utilisation des solutions de construction et d'aménagement en bois, et en particulier français, dans les réalisations des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. L'équipe a pour mission de fournir les informations collectives utiles aux maîtres d'ouvrage et de faciliter la participation des entreprises de la filière décidées à relever le défi.

Mission accomplie avec brio ! De l'Universel au centre aquatique olympique

en passant par l'Arena ou l'écoquartier fluvial, plus de dix sites spécialement construits pour les JO font appel au bois. La totalité du bois utilisé provient de forêts gérées durablement dont 30 %, au minimum, sont issues de massifs français.

Un écoquartier de 2 700 lits

Sans nul doute emblématique de cette démarche, l'écoquartier fluvial du Village des athlètes fait ainsi la part belle à la construction bois. Bâti sur l'Île-Saint-Denis (93), il comprendra plusieurs immeubles de logements et de bureaux, un pôle de loisirs



nautiques, un centre culturel. Pendant les JO, il accueillera 2 700 lits. Les Olympiades passées, il deviendra un écoquartier de 331 logements, abritant activités tertiaires, culturelles et sportives. Le tout s'étend sur 47 600 m² de surface au sol. Le projet prévoit 45 % de matériaux de construction en bois (6 000 m³ de bois structurel et 10 000 m² de façades MOB) et seize des vingt-deux bâtiments sont réalisés en structure bois et/ou murs à ossature bois. Les éléments en structure bois des lots PB3 sont préfabriqués dans l'usine Gipen près de Pithiviers (Loiret) pour être acheminés par la route

jusqu'au site où ils sont assemblés par les équipes de Roux. La capacité de production de l'usine loirétaine est de 250 m² façade/jour.

▲ Structure et murs ossatures bois, CLT, concept bois-béton, module 3D préfabriqués bois, façades en ossature bois porteuses et non porteuses... le bois est utilisé dans de nombreux procédés constructifs traditionnels ou innovants.

Programmation pour l'héritage :
331 logements, 2 immeubles de bureaux, 1 pôle de loisirs nautiques, 1 Cité des Arts et de la Culture, 1 hôtel de 140 chambres, 1 résidence étudiante de 142 chambres, des commerces et activités en pied d'immeubles.

Un marché de la construction bois qui tire son épingle du jeu



▲ Un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2022 en progression de + 14 % par rapport à 2020 (en valeur).

Ces deux dernières années, le bois a poursuivi son développement et conforté ses positions dans la construction.

Portée par un secteur du bâtiment dynamique, le chiffre d'affaires des entreprises spécialisées dans la construction bois a atteint 4,6 milliards d'euros en 2022, en progression de + 14 % par rapport à 2020 (en valeur) et de + 5 % en volume.

Cette progression est essentiellement imputable à l'évolution du marché des bâtiments non résidentiels. Les parts de marché de la construction bois progressent sur quasiment tous les segments de ce marché (tertiaire, industriel, agricole). En 2022, 18,3 % des bâtiments non résidentiels étaient bâties tout ou partie en bois, contre 16,8 % en 2020.

PROGRAMME

Réf. FBF : 22OE1598
Budget FBF : 80 k€



► 1 170 000 mètres-carrés ont été réalisés en structure bois dans le secteur du bâtiment tertiaire privé ou public.

	2020		2022	
	Réalisations en bois	Parts de marché	Réalisations en bois	Parts de marché
Maison individuelle totale	12 930	9,3 %	11 450	7,3 %
<i>dont secteur diffus</i>	9 800	9,3 %	9 650	8 %
<i>dont secteur groupé</i>	3 130	9,2 %	1 800	5 %
Logement collectif	9 570	4,6 %	10 750	5,3 %
Total logements	22 500	6,5 %	22 200	6,2 %
Extension-surélévation	10 340	30,5 %	11 300	28 %

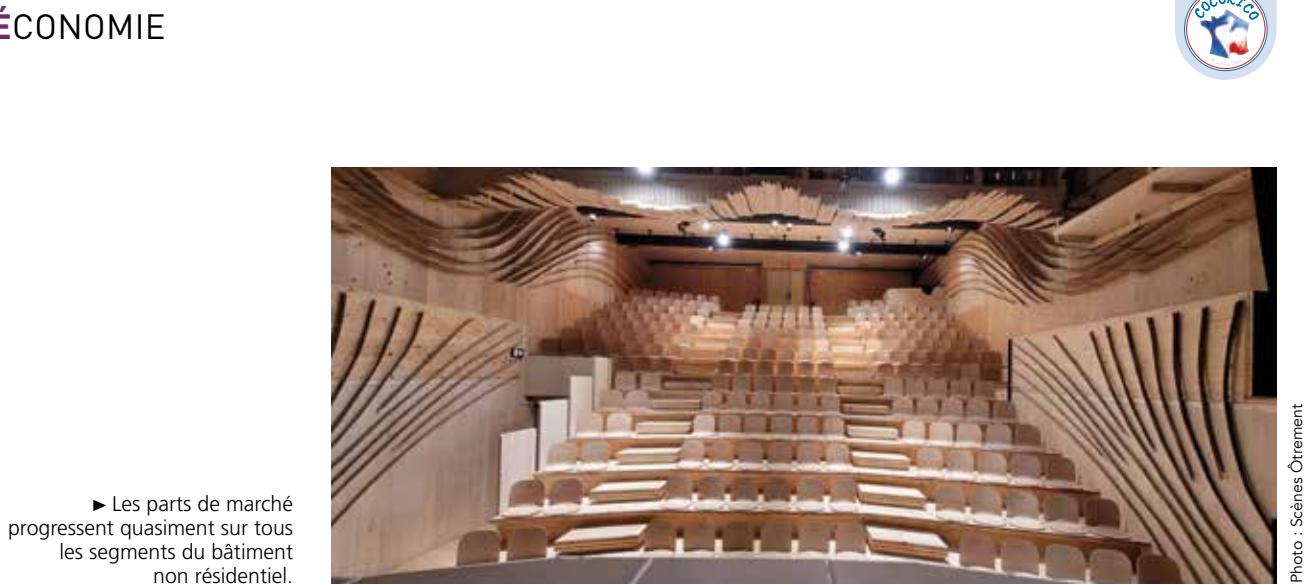
À l'inverse, les parts de marché du bois dans la construction neuve reculent dans la plupart des autres segments. L'an passé, seulement 6,2 % des nouveaux logements comprenaient une structure en bois, contre 6,5 % deux années auparavant. Dans le détail, ce sont 9 650 maisons individuelles en secteur diffus qui ont été bâties en bois (-2 %), 1 800 maisons en secteur groupé (-43 %) et 10 750 logements collectifs (+12 %).

Petite exception à la règle : le logement collectif. La construction d'immeubles de plus de trois étages est portée par les programmes régionaux mais aussi, en Île-de-France, par la réalisation d'éco-quartiers pour accueillir les athlètes des

jeux olympiques et paralympiques 2024 (*lire page 15*).

Facteurs multiples

Plusieurs facteurs expliquent le recul sur le marché « individuel ». « *L'entrée en vigueur, au début de l'année, de la norme environnementale RE2020 a retardé de nombreuses mises en chantier. La hausse des prix du bois, en 2021, a pu décourager certains donneurs d'ordre. Mais le facteur le plus déterminant est sans nul doute la hausse des taux d'intérêt qui a fortement renchéri le coût du crédit et découragé de nombreux primo-accédants* », explique Eric Toppan, coordinateur de l'Observatoire économique de France Bois Forêt.



► Les parts de marché progressent quasiment sur tous les segments du bâtiment non résidentiel.

	2020		2022	
	Surfaces réalisées en structure bois (m ²)	Parts de marché	Surfaces réalisées en structure bois (m ²)	Parts de marché
Bâtiments tertiaires privés et publics	905 000	10,9 %	1 170 000	13,1 %
Bâtiments agricoles	1 310 000	23,7 %	1 220 000	27,3 %
Bâtiments industriels et artisanaux	686 000	20,3 %	720 000	23,5 %
Bâtiments de santé	n.c.	n.c.	112 000	9,8 %
Total non résidentiels	2 901 000	16,8 %	3 222 000	18,3 %

Ces contraintes réglementaires ne s'appliquent pas aux extensions-surélévations. Au total, les dirigeants d'entreprises interrogés estiment que 11 300 de ces travaux ont été réalisés en bois en 2022, soit 9 % de mieux qu'en 2020. Trois régions mènent la danse : Bretagne (17 % de parts de marché national, en progression de + 46 %), Pays-de-la-Loire (16 %, en hausse de + 4 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (13 % en progression de + 12 %).

Marché de plus en plus spécifique, l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) en rénovation est en recul pour les entreprises de la construction bois. Certes, 47 % des entreprises présentes sur le marché de la construction bois déclarent avoir réalisé des travaux d'ITE en rénovation en 2022 (deux points de mieux qu'en 2020). Toutefois, leur chiffre d'affaires sur ce marché s'est élevé, l'an passé, à 275 M€, en baisse de 12 % par rapport à 2020.

Quels systèmes constructifs ?

L'ossature bois occupe la première place, présente dans 85 % des maisons individuelles, 63 % des immeubles collectifs et 67 % des bâtiments tertiaires. La part d'utilisation des poteaux poutres en bois atteint 24 %, notamment en raison d'une utilisation plus importante dans le collectif et le tertiaire. Le recours aux panneaux massifs contrecollés ou contrecloués représente moins d'une construction sur dix (9 %).

D'où vient le bois ?

En 2022, les entreprises de la construction bois se sont approvisionnées en priorité (43 % des achats) dans les réseaux de distribution et les scieries françaises (41 %). La part des scieries étrangères reste à peu près stable, passant de 15 % à 16 % entre 2020 et 2022. ♦

Photo : Scènes Ôtremont

LA SÉRIE DES "QUESTIONS-RÉPONSES"

Forêts, Bois et Patrimoine - Le Bois dans la construction - Bois Énergie - Les Emballages Bois

Fruits d'une mobilisation de toute la filière, ces quatre opuscules dressent, sous forme de questions-réponses, un panorama du bois respectivement dans le patrimoine, la construction, l'énergie et l'emballage. Quatre essentiels pour appréhender les dimensions environnementale, économique et sociale du matériau bois et son rôle fondamental face aux enjeux de transition énergétique.

Forêts, bois & patrimoine

Structure en cinq chapitres agrémentés d'interviews et de portraits, cet opus explore la notion de patrimoine à travers le matériau bois. La première partie est dédiée à la forêt, la naissance de la sylviculture et son évolution jusqu'à nos jours. Au-delà de la forêt ? Il y a les métiers, les savoir-faire, les artisans passionnés et l'investissement de toute une filière à travers les actions de la fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine. Autant de thèmes et bien plus encore à découvrir dans ce Questions-Réponses.

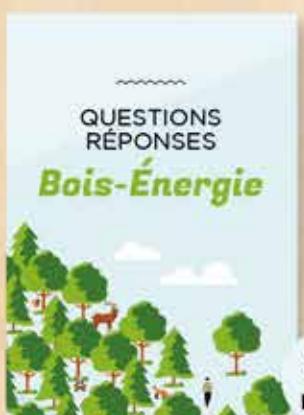


Forêts,
bois &
patrimoine



Bois-Énergie

Transition énergétique, énergie renouvelable, qualité de l'air, biodiversité, rôle dans l'économie, développement... Autant de thèmes explorés dans ce livret publié par le Syndicat des énergies renouvelables (SER) avec le concours de France Bois Forêt.



Bois Énergie



Le Bois dans la construction

En quoi la construction bois est-elle bénéfique pour la forêt, le climat (décarbonation), les territoires, la santé, le cadre de vie et la société... C'est tout l'objet de cet opuscule publié par France Bois Forêt. La première partie ouvre sur un état des lieux et un peu d'histoire. Les chapitres suivants sont dédiés aux techniques constructives, aux aspects économiques et financiers ou encore à la durabilité et à la pérennité des ouvrages bois. En annexe, enfin, des fiches ressources plus techniques extraites du site ambition-bois.fr.



Le Bois
dans la
construction



Les Emballages Bois

L'emballage du futur existe déjà, il est en bois ! Démonstrations, preuves à l'appui des qualités et des atouts des emballages bois issus d'une matière première renouvelable, biosourcée et gérée durablement et qui répondent aux enjeux environnementaux de réemploi et de recyclage. Un opus qui s'adresse à toutes celles et tous ceux qui souhaitent découvrir ou approfondir leur connaissance sur les formidables atouts de l'emballage bois.



Les Emballages
Bois



Notre forêt demain, une diffusion multimédia

Cette fenêtre télévisée aux multiples canaux de diffusion met en exergue les grands enjeux forestiers face au réchauffement climatique.

- Élèves de l'École des métiers de la forêt Le Nivot.



Photos : CREATIVE PROGRAM

Expliquer simplement, au plus grand nombre, la complexité de la forêt : telle est l'ambition de *Notre forêt demain*, un magazine télévisé dont France Bois Forêt est partenaire. Diffusé sur C8 depuis le 29 avril, ce programme d'une heure alterne reportages thématiques et « plateaux » depuis des sites emblématiques des forêts françaises : les majestueux massifs des Hautes-Alpes, la montagne de la Sainte-Victoire, les futaies de l'Allier...

À la rencontre de ceux qui font vivre la forêt

L'émission a pour objectif de présenter la diversité des défis que les professionnels de la forêt et du bois doivent relever pour protéger ce qui est à la fois un poumon vert, un refuge pour la biodiversité, une pompe à carbone, mais aussi une source d'énergie décarbonnée, une mine de matériaux de construction biosourcés

et un atout majeur pour relever le défi de la neutralité carbone d'ici à 2050.

Présenté par Stéphane Thébaut (remarqué dans *La Maison France 5*), *Notre forêt demain* part à la rencontre des forestiers, des gestionnaires, des élus, des industriels et des chercheurs « *qui font vivre et préparent la forêt de demain* », pour reprendre l'expression de l'animateur. Petit tour d'horizon de quelques uns des sujets traités.

Une source d'énergie ultralocale

Dans son troisième épisode, diffusé le 24 juin dernier, l'émission revient, par exemple, sur les difficultés engendrées par le morcellement forestier. Interviewant la propriétaire forestière Marie-Christine Renaud, Stéphane Thébaut rappelle que les trois-quarts de la forêt française métropolitaine (soit 12,6 millions d'hectares) appartiennent à 3,3 millions de propriétaires. Dans le lot, plus

PROGRAMME
Réf. FBF : 23PC1837
Budget FBF : 935 k€

de deux millions de propriétaires détiennent des parcelles de moins d'un hectare, surfaces trop faibles pour envisager une véritable gestion. D'où l'importance, parfois, de coordonner et mutualiser la gestion forestière.

Embrun, petite commune des Hautes-Alpes, a su faire du bois une source d'énergie décarbonée en circuit court. Depuis 2007, elle chauffe bâtiments publics et logements grâce à ses réseaux de chaleur alimentés par des chaufferies bois. Produisant également l'eau chaude sanitaire, ces installations ne consomment que des plaquettes issues des forêts locales. Pour la commune, le choix du bois est sans regret. « *L'intérêt de ce réseau de chaleur est renforcé par le caractère ultra-local de l'approvisionnement, que nous sécurisons ainsi tout en maîtrisant les coûts* », explique Chantal Eymeoud, maire depuis 2001. Le choix de l'énergie bois évite aussi l'émission de 3 000 tonnes de CO₂ par an. La facture est inférieure de 30 % à celle du chauffage au fioul.

Les graines qui feront les forêts de demain

Entre le Doubs et le Jura, l'Office national des forêts (ONF) exploite, depuis trois-quarts de siècle, un établissement hors du commun : la sécherie de la Joux. Dans ces locaux entourés d'une des plus belles sapinières d'Europe, techniciens et scientifiques extraient des fruits, nettoient, trient, analysent, conditionnent et conservent des millions de graines en provenance d'une centaine d'essences.

Issues de vergers à graines, ainsi que de 400 peuplements classés situés dans les forêts domaniales, ces semences servent à replanter les forêts. Si la récolte des graines de feuillus s'effectue au sol, pour les résineux elle se fait directement dans les arbres. Cette tâche périlleuse est effectuée par des personnels hautement spécialisés.



▲ Cédric Troadec, directeur de l'École des métiers de la forêt Le Nivot.



▲ Chantal Eymeoud, maire d'Embrun.



▲ Pépinière expérimentale de Cadarache de l'ONF.



► Pépinière Forelite - glands et jeune plant de chêne.

Former aux métiers forestiers de demain
À Lopérec, en plein cœur du parc naturel régional d'Armorique, s'élève l'impressionnante école Le Nivot. Situé dans un domaine de 255 hectares, ce lycée agricole prépare à tous les métiers forestiers, de la plantation à l'abattage. Depuis l'initiation aux pratiques de la sylviculture, pour les collégiens, jusqu'au bac professionnel « Travaux forestiers », en passant par le BTS de gestion forestière, l'établissement breton dispense tous les savoirs nécessaires aux futurs professionnels. Avec un petit plus : une focalisation sur les problématiques climatiques. « *L'école est partie prenante de l'adaptation au changement climatique et de la préservation de notre massif*

forestier », explique son directeur Cédric Troadec. Dans le cadre de leur cursus, les élèves ont ainsi réalisé une plantation de 12 hectares, labellisée « bas carbone ». Elle captera plus de 1200 tonnes de CO₂.

L'emballage bois au service des industries de pointe

À quelques encablures du port de Saint-Nazaire, Idea conçoit et fabrique sur mesure des emballages bois pour les industries de pointe. Avec son bureau d'études intégré, ce groupe indépendant adapte ses emballages aux besoins les plus exigeants des clients et aux contraintes du commerce international. « *Ces caisses peuvent transporter et protéger des marchandises*



aussi diverses que des composants électroniques, des bouts d'avion, des moteurs, des lignes d'assemblage de véhicules, des usines complètes en pièces détachées », explique Nicolas Derouault, directeur général d'Idea. Des éléments de la fusée Ariane 6 ont récemment traversé l'Atlantique en emballages bois. Répondant habituellement aux besoins des industriels, Idea s'adapte aussi aux demandes les plus singulières comme la protection particulière des peintures et des sculptures lors du transport.

Près de 500 000 téléspectateurs

Les trois premiers épisodes du programme *Notre Forêt Demain* ont été

diffusés entre le 29 avril et le 24 juin. Ce magazine de la forêt, unique sur les réseaux de télévision français, a réuni près de 300 000 téléspectateurs. À cet audimat il faut ajouter l'audience des autres modes de diffusion : plateforme *myCANAL* en libre accès, replay C8, plateforme *TV Maison* et la chaîne YouTube de France Bois Forêt.

En outre, chaque émission est découpée en plusieurs « capsules vidéo », indépendantes les unes des autres, pour une meilleure utilisation sur les réseaux sociaux. Les prochaines diffusions (émissions 4, 5, 6, 7) auront lieu, respectivement, les dimanches 1^{er} octobre, 29 octobre, 26 novembre et 17 décembre 2023 à 9h30. ◆

▲ Production d'emballage bois industriel chez Idea.

CHÂTEAU DE LA BOURDAISIÈRE
MONTLOUIS-SUR-LOIRE • ENTRE TOURS ET AMBOISE

Festival de la

Forêt et du Bois

Olympiades

Déambulations contées en forêt

Balades commentées avec les forestiers de l'ONF

Spectacles de magie
Jeux géants en bois
Jeu de piste

7^e Édition

De 10h à 18h

Entrée 5€

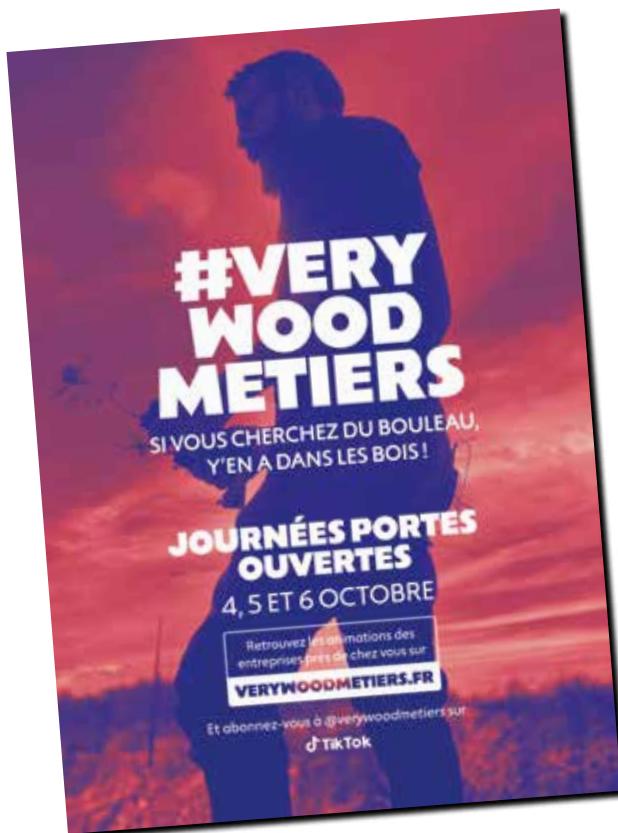
Gratuit pour les
moins de 10 ans



Présence de l'auteur
et de l'illustratrice du livre
"Mémoires de la forêt : L'esprit de l'hiver"



À la découverte des métiers de la forêt et du bois



Trois organisations professionnelles membres de France Bois Forêt lancent une campagne originale de sensibilisation des jeunes aux métiers de la forêt et du bois.

La filière forêt bois peine à recruter. « *Le prix, sans doute, de la méconnaissance qu'ont les jeunes diplômés des métiers forestiers et d'une certaine discréption de la filière* », estime Caroline Berwick, directrice adjointe du groupe Coopération forestière. Pour créer des vocations, la Fédération nationale du Bois (FNB), l'Union de la Coopération forestière française (UCFF) et la Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires (FNEDT) ont conjointement lancé, au mois de juin 2023, la campagne VeryWoodmétiers, un programme soutenu par France Bois Forêt.

Depuis le premier jour de l'été, un compte dédié sur TikTok propose le témoignage de professionnels, mais aussi des vidéos pédagogiques. Des ambassadeurs des métiers du bois et de la forêt peuvent répondre en direct aux questions posées par les internautes.

Trois jours de Portes ouvertes

En parallèle, le site www.verywoodmetiers.fr recense les événements qui seront organisés par les coopératives forestières, les entreprises de la FNB et de la FNEDT à l'occasion des journées portes ouvertes des 4, 5 et 6 octobre prochains.

PROGRAMME

Réf. FBF : 23PC1804
Budget FBF : 414 k€



Les premières entreprises ont déjà annoncé leur journée Portes ouvertes sur la plateforme, bien d'autres sont attendues et notamment des coopératives forestières.

À Dirol (Nièvre), la scierie Petitrenaud ouvrira ses portes le 4 octobre. Les visiteurs suivront le parcours de production depuis l'arrivée des grumes jusqu'à l'expédition des produits finis. Ce sera l'occasion de découvrir les métiers d'une scierie de chêne : gratier, scieur, délineur, opérateur polyvalent. Le même jour, les Alsaciens pourront visiter l'une des plus importantes scieries de résineux de France. Basée à Vogelsheim (Haut-Rhin), Schilliger Bois y présentera notamment ses activités de seconde transformation.

Le 5 octobre, c'est PGS Jurapal qui fera visiter ses ateliers à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime) : la meilleure façon de découvrir la fabrication et le reconditionnement de palettes : deux activités qui embauchent.

En Haute-Savoie à Bonneville, Neofor Bonneville Bétemps révélera, le 6 octobre, les arcanes de la plus importante scierie du département. Un focus mettra en lumière les produits issus de la première transformation du bois de sciage, résineux de forêts locales : sciages de qualité charpente destinés à la construction, sciages pour l'emballage industriel, plaquettes, écorces et sciure.

Un rendez-vous récurrent

Ces journées seront donc autant d'occasions, pour les jeunes et les actifs en reconversion, de s'immerger dans l'univers passionnant de ces métiers du vivant (bûcheron, technicien et ingénieur forestiers, opérateur sylvicole, conducteur d'engin forestier, opérateur de scierie).

L'édition 2023 de la campagne VeryWoodmétiers constitue une première étape. Elle ambitionne de devenir un rendez-vous récurrent pour la filière. Et pour ses futurs salariés. ♦



France Bois Forêt - Service gestion CVO
CS 90006 - 59718 Lille Cedex 9
Tél. : 03 28 38 52 43
franceboisforet.fr

Jean Loeper,
Responsable collecte CVO & recouvrements

Le texte complet de l'Accord interprofessionnel 2023-2025, ainsi que son arrêté d'extension du 22.12.2022 sont disponibles et téléchargeables sur le site franceboisforet.fr, rubrique CVO.

QUELQUES RAPPELS ET CAS PARTICULIERS

La Contribution interprofessionnelle obligatoire (CVO) est régie par les dispositions figurant notamment aux articles L.632-1 à L.632-6, D.632-7 et D.632-8 du *Code rural et de la pêche maritime*. Créeé en 2004, France Bois Forêt a été reconnue le 22 février 2008, par arrêté ministériel, comme l'interprofession nationale de la filière forêt-bois. Elle rassemble et représente la diversité des métiers de la filière, de l'amont forestier, de la première transformation et d'une partie de la seconde transformation, dont les métiers de l'emballage. Avec la CVO collectée, l'interprofession nationale finance des actions collectives et sectorielles de promotion et de valorisation de la forêt française au travers des multiples usages du matériau bois.

La CVO est une cotisation assise sur le chiffre d'affaires ou le montant des achats de bois réalisés. Elle est acquittée par les producteurs de l'amont forestier et les transformateurs. Le principe de cette cotisation a été défini dans des accords interprofessionnels successifs, dont le dernier, ratifié le 9 juin 2022 pour la période 2023-2025 et étendu par arrêté ministériel publié au *Journal officiel* du 28 décembre 2022, a rendu celle-ci obligatoire par la loi, sur le fondement de l'article L-632-6 du *Code rural et de la pêche maritime*.

LES CAS PARTICULIERS

- **Redevables n'ayant exercé aucune activité redevable au cours de l'année précédente**

Si vous êtes un *propriétaire forestier* – privé ou collectivité – et que vous n'avez pas réalisé de ventes de bois au cours de l'année écoulée, vous n'avez pas de CVO à verser à France Bois Forêt (celle-ci étant calculée sur le montant de vos ventes). **En revanche, vous êtes dans l'obligation de renvoyer une déclaration à néant**, en cochant la case prévue à cet effet. Outre le caractère obligatoire de cette disposition, cela permet à France Bois Forêt de classer votre dossier pour l'année en cours et de ne pas vous renvoyer de relance à tort.

Pour les communes et collectivités propriétaires de forêts : considérant le caractère obligatoire de la CVO, un vote émanant d'un conseil municipal rejetant le paiement de celle-ci sera entaché d'illégalité et fera l'objet d'une demande de France Bois Forêt auprès du préfet de région pour faire casser cette décision. Ainsi, par exemple, dans une décision du 16 mars 2023, le tribunal administratif de Besançon précise que « *la double circonstance qu'une commune ne connaît pas "le but, l'objet et l'utilité" de France Bois Forêt ou encore que la contribution qu'elle prélève serait "inadaptée" est sans incidence sur l'obligation de régler cette cotisation prévue par les dispositions du Code rural* ».

Pour les entreprises, toute déclaration à néant doit être accompagnée d'une attestation de l'expert-comptable ainsi que d'un extrait certifié des comptes de la classe 6 et 7.

- **Obtenir des facilités de paiement**

Si votre entreprise fait face à des difficultés financières, vous pouvez faire une demande d'échéancier de paiement, à adresser directement à France Bois Forêt, Service Gestion CVO, CAP 120, 120, avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris, en précisant le montant de la CVO due pour l'année en cours et les modalités de règlement. L'étude se fera au cas par cas.

Dans tous les cas, si votre CVO est supérieure ou égale à 500 euros et que vous déclarez celle-ci en ligne sur le site cvo.franceboisforet.fr, un règlement par prélèvement automatique en six échéances mensuelles et égales vous sera systématiquement proposé.

Plus d'informations sur la page CVO du site franceboisforet.fr et sur la Notice CVO 2023.



par Florence Fournier

Quand les réseaux sociaux se mettent au service de la reconstruction de Notre-Dame : depuis quatre ans, France Bois Forêt les utilise pour accompagner et valoriser l'usage du bois dans la reconstruction de la cathédrale. Au menu : information, mise en réseau et lutte contre les *fake news**.

Le *papier* de Florence... ... sur le DIGITAL



Le 15 avril 2019, Notre-Dame de Paris est la proie des flammes. La filière forêt-bois se mobilise et propose de fournir le bois nécessaire à la reconstruction des charpentes de la flèche, du chœur et de la nef. Une convention est signée avec l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris (EPRNDP). Dans la foulée, propriétaires, gestionnaires, transformateurs se mettent au travail. Soutenir cet élan, médiatiser les actions, mettre en relation les propriétaires et les femmes et les hommes de la filière : les réseaux sociaux et le site internet de France Bois Forêt se sont donné cette mission en diffusant largement l'information, suscitant l'intérêt des professionnels et de la société en général. « *La taille de notre communauté a progressé de 10%* », souligne Florence Fournier, responsable des réseaux sociaux et du digital.

France Bois Forêt a également mobilisé ses réseaux sociaux pour, cette fois, informer le grand public des atouts du bois dans la reconstruction de la cathédrale. La vingtaine de vidéos mises en ligne ont été visionnées par plus de 300 000 internautes. Des journalistes s'en sont aussi inspirés pour leur reportage.

Chasse aux *fake news*

La modération des commentaires a permis de constater que de nombreux internautes diffusaient des contrevérités sur la taille de la forêt ou le travail réalisé par les gestionnaires pour maintenir une forêt durable et produire du bois responsable. Pour cette raison, nous avons engagé une chasse aux *fake news*. Nous avons pu ainsi minorer l'impact des commentaires erronés et rassurer les internautes. Cette campagne a été vue près de 100 000 fois !

*contrevérités

NOTRE RÉPONSE À QUELQUES CONTREVÉRITÉS LUES SUR NOS RÉSEAUX



Captures d'écran du site internet FBF



NOTRE RÉPONSE

Les charpentes du Moyen Âge étaient posées peu de temps après leur abattage.



NOTRE RÉPONSE

Des cloisons anti-feu, des dispositifs de détection et d'extinction redondants seront installés dans la charpente et la flèche.



NOTRE RÉPONSE

Il a fallu récolter 2000 chênes pour reconstruire la charpente de la flèche et du transept. Soit 0,1% de la quantité de chênes récoltés annuellement.



NOF RÉPONSE

Les travaux de restauration sont financés par des dons privés.



NOTRE RÉPONSE

Sur les 2 000 arbres nécessaires à la reconstruction de la charpente, moins de 5 % d'entre eux sont centenaires.



NOTRE RÉPONSE

Les Charpentiers sans frontières, les Compagnons du devoir et les Compagnons maîtrisent les techniques médiévales.



NOTRE RÉPONSE

Il a fallu 18 mois à une vingtaine de charpentiers pour équarrir les 900 chênes et lever la totalité des fermes nécessaires à la construction de la charpente du XIII^e siècle de la cathédrale de Bourges.



NOTRE RÉPONSE

La charpente de Notre-Dame a tenu plus de 800 ans... Et pendant tout ce temps, elle a stocké du CO₂.



FONDATION
FRANCE BOIS FORêt
POUR NOTRE
PATRIMOINE

Sous l'égide de la Fondation de France

APPEL À PROJET

4^e Édition Dotation 10.000 €

pour chaque projet sélectionné

2020
2021
2022

Déjà 21 Lauréats ont reçu
chacun 10.000 € pour réaliser
leur projet de restauration



Comment participer ?

Pour être sélectionné
toutes les infos sur
franceboisforet.fr



Les dossiers de motivation doivent
parvenir avant le 31 octobre 2023
(voir Règlement intérieur)



Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine
Interprofession nationale France Bois Forêt
CAP 120 - 120 avenue Ledru-Rollin
75011 PARIS - SIRET : 49014913500033 • franceboisforet.fr



Sous l'égide de
**Fondation
de
France**